Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 038-263810228-20251216-DELIB352025-DE

DÉPARTEMENT ISERE	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SASSENAGE
N° D'ORDRE 35/2025	**DÉLIBÉRATION** **du Conseil d'Administration du 16 Décembre 2025**

Objet : **Ressources Humaines -** **Adhésion au contrat cadre : fourniture, gestion et livraison de titres restaurants dématérialisés.**	**Présents** : Michel VENDRA Président du CCAS, Nathaly TAVERNIER, Hajera TURKI, Conseillères Municipales, Cécile PERRIER, Membre Qualifié, Philippe GUERIN, Cécile COIGNE, Membres Nommés. **Absents**: Marie-Frédérique DI RAFFAELE, Adjointe, Isabelle DEFAY, Mylène GOURGAND, Conseillères Municipales, Marie-Hélène GRENIER, Denis LAQUAZE, Membres Qualifiés, UDAF (poste vacant), Membre nommé. **Pouvoirs** : Marie-Frédérique DI RAFFAELE a donné pouvoir à Michel VENDRA, Isabelle DEFAY a donné pouvoir à Philippe GUERIN, Marie-Hélène GRENIER a donné pouvoir à Cécile COIGNE, Denis LAQUAZE, a donné pouvoir à Hajera TURKI.

Date de convocation : **11 Décembre 2025**
Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 6
Nombre de pouvoirs : 4
Nombre de votants : 10

LE RAPPORTEUR,

VU la loi n° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale ;

VU la procédure d'appel d'offres organisé par le centre de gestion de l'Isère ;

VU la délibération n°25.2025 du 9 octobre 2025 du conseil d'administration du centre de gestion de l'Isère attribuant le marché relatif à la fourniture, la gestion et la livraison de titres restaurant dématérialises et papiers pour les agents territoriaux de l'Isère ;

VU le contrat cadre signé entre le Centre de gestion de l'Isère et Pluxee en date du 21 octobre 2025 avec effet au 1er janvier 2026 pour une durée de 4 ans maximum ;

VU la délibération en date du 20 mai 2025, décidant de donner mandat au CDG38 pour mener la consultation ;

VU l'avis du comité social territorial du 12 décembre 2025 ;

CONSIDÉRANT la possibilité laissée aux Centre Communal d'Action Sociale de souscrire à un ou plusieurs contrats d'action sociale à destination de leurs agents. De tels contrats ont pour objectif d'améliorer les conditions de vie des agents et de leur famille.

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 038-263810228-20251216-DELIB352025-DE

Propose au Conseil d'Administration :

D'ADHÉRER au contrat de fourniture, gestion et livraison de titres restaurant dématérialises et papiers pour les agents territoriaux de l'Isère ;

D'AUTORISER M. le Maire à signer à signer la convention d'adhésion au contrat-cadre ainsi que toutes les pièces nécessaires à sa mise en œuvre.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après délibération et après vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

ADOPTE la délibération n°35/2025 relative à l'adhésion au contrat cadre de fourniture, gestion et de livraison de titres restaurants dématérialisés.

Fait et délibéré à Sassenage, les jours, mois, et ans susdits et ont signé les membres présents et/ou représentés.

Certifié exécutoire par le Président
du C.C.A.S compte tenu de la
réception en Préfecture le :
et de la publication le :

Pour copie certifiée conforme
Sassenage, le 18 Décembre 2025

Le Président du CCAS

Michel VENDRA

Délibération n° 35/2025
du 16 Décembre 2025

C.C.A.S. de SASSENAGE
38360 ISERE